

Annexe au préavis no 15/2021 «Projet de budget pour l'année 2022»

Ce document fait partie intégrante du préavis susmentionné. Il fournit des explications particulières à certains comptes dans le cadre du budget 2022.

16.3170 Réceptions et manifestations. Budget Fr. 30'000.-	
	La volonté de la Municipalité est d'organiser et / ou d'offrir quelques évènements.
21.4001 Impôt sur le revenu. Budget Fr. 1'100'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
21.4003 Impôt à la source. Budget Fr. 37'000.-	
	L'estimation des rentrées fiscales se fait avec une méthode qui tient compte des dernières taxations, ainsi que des demandes de modifications d'acomptes.
22.3183 Frais bancaires. Budget Fr. 15'000.-	
	Les taux d'intérêts sur le marché monétaire sont négatifs depuis plusieurs années et il est attendu que cette situation perdure. La BCV a donc introduit un taux d'intérêt négatif de 0.75% à partir de Fr. 1 million dès le 01.02.2021. La Municipalité devra étudier sous quelle forme elle peut se défaire des liquidités non nécessaires à son fonds de roulement.
22.3529 Alimentation du fonds de péréquation. Budget Fr. 418'100.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
22.4520 Retour du fonds de péréquation. Budget Fr. 561'500.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
22.4522 Péréquation dépenses thématiques. Budget Fr. 176'400.-	
	Chiffre basé sur les prévisions de l'Etat.
32.3189 Frais facturés par des tiers – Forêts. Budget Fr. 120'000.-	
	Chaque année, le garde forestier soumet à la Municipalité les chantiers à entreprendre l'année suivante. Il fournit également l'estimation des coûts et des recettes y relatives. Si, poste par poste, les variations peuvent être importantes, en finalité, elles se compensent et s'équilibrent. Cette explication vaut pour les comptes 32.3146.1, 32.3188, 32.3189, 32.4355 et 32.4516.
43.3011 Traitements. Budget Fr. 136'000.-	
	À la suite de l'annonce de départ à la retraite d'un employé communal pour fin mai 2022, l'engagement d'un nouvel employé est prévu pour début avril 2022. Une période de transition et de formation impliquera le paiement de deux salaires.
45.3526.1 Frais déchetterie et compostage STEP. Budget Fr. 56'700.-	
	Mise aux normes de la déchetterie de St-Maurice, qui à l'avenir sera gérée par la STEP SA. Le point de collecte situé sur le parking de la salle polyvalente sera également géré par la STEP SA. Dès 2022 la répartition des frais de la STEP SA sera basée sur le nombre d'habitants et non plus sur un pourcentage fixe, actuellement de 23%.

46.3526 Frais épuration eaux usées. Budget Fr. 74'300.-	
	La nouvelle répartition des frais de la STEP SA sera de 20% au lieu de 23%.
65.3141 Entretien du bâtiment. Budget Fr. 15'000.-	
	Construction d'une mezzanine pour l'entreposage du matériel des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Fortifications.
65.3521 Participation aux frais SDIS. Budget Fr. 35'000.-	
	Achat d'un véhicule de transport de personne, car l'actuel véhicule est âgé, de gros frais sont à prévoir et les normes de sécurité pour le transport des passagers ne sont plus respectées. La Canton du Valais subventionne en partie l'achat d'un tel véhicule.
71.3199 AJE (accueil de jour des enfants). Budget Fr. 132'600.-	
	Augmentation des coûts pour la gestion d'un réseau d'accueil de jour des enfants dans le district d'Aigle : Fr. 162.69/habitant en 2022 contre Fr. 137.56/habitant en 2021.
72.3515 Participation communale aide sociale. Budget Fr. 424'000.-	
	Augmentation des recettes conjoncturelles 2020 : Fr. 105'236.- contre Fr 21'394.- en 2019.
72.3525 Participation à des charges de prévoyance sociale – AAS et RAS. Budget Fr. 1'500.-	
	Les Agences d'Assurances Sociales (AAS) vont être financées par le canton dès 2022. (RAS = Région d'Action Sociale, contribution selon la population et le nombre de dossiers.)
81.3121.1 Consommation eau Collonges. Budget Fr. 32'000.-	
	Achat de l'eau provenant de la source Fontaines Froides (200l/mn-30 ct /m3).
81.3144 Entretien normal du réseau. Budget Fr. 40'000.-	
	Mise en place d'un Manuel d'Assurance Qualité informatisé.